

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du **31 JUIL. 2025**

**fixant la composition du jury de l'examen professionnel  
pour l'accès au troisième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice  
organisé au titre de l'année 2026**

**Le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2016-581 du 11 mai 2016 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2019-1231 du 26 novembre 2019 modifiant le décret n° 2011-1252 du 7 octobre 2011 portant statut particulier des secrétaires administratifs relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2015 fixant les modalités d'organisation générale et la nature des épreuves des examens professionnels pour l'accès aux deuxième et troisième grades du corps des secrétaires administratifs du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2025 autorisant l'ouverture au titre de l'année 2026 de l'examen professionnel pour l'accès au troisième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice.

## **Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

En application de l'arrêté du 30 décembre 2015 susvisé, le jury de l'examen professionnel pour l'accès au troisième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice organisé au titre de l'année 2026 est composé de la manière suivante et par ordre alphabétique :

- Madame BAUER Charlotte, attachée principale d'administration de l'État, secrétariat général, service des ressources humaines ;
- Madame BERNON Lima, directrice des services de greffe judiciaires, direction des services judiciaires, service administratif régional de Rouen ;
- Monsieur BRAYE Frédéric, attaché principal d'administration de l'État, direction de l'administration pénitentiaire, direction interrégionale des services pénitentiaires de Dijon ;
- Monsieur DESTRIGNEVILLE Thomas, attaché d'administration de l'État, direction de l'administration pénitentiaire, centre de détention de Melun ;
- Monsieur FLORIN-PEZZINI Brice, attaché d'administration de l'État, secrétariat général, service des ressources humaines ;
- Monsieur GALLINE Benoît, attaché d'administration de l'État, école nationale de protection judiciaire de la jeunesse ;
- Madame JUAN Laurence, conseillère d'administration de l'État, direction de la protection judiciaire de la jeunesse, direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-Ouest ;
- Madame MASSON épouse CHENDER Sandrine, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation classe exceptionnelle, direction de l'administration pénitentiaire, service pénitentiaire d'insertion et de probation du Nord, ALIP de Douai ;
- Monsieur SAK Kévin, directeur des services de greffe judiciaires, direction des services judiciaires, service administratif régional de la cour d'appel de Rennes ;
- Madame VAHÉ Pauline, attachée principale d'administration de l'État, secrétariat général, service des ressources humaines ;

### **Article 2**

Le jury de l'examen professionnel pour l'accès au troisième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice organisé au titre de l'année 2026 est présidé par Madame BAUER Charlotte, attachée principale d'administration de l'État, secrétariat général, service des ressources humaines.

Monsieur SAK Kévin, directeur des services de greffe judiciaires, direction des services judiciaires, service administratif régional de la cour d'appel de Rennes, est désigné pour remplacer la présidente dans le cas où celle-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

### Article 3

La secrétaire générale du ministère de la justice est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le **31 JUIL. 2025**

Pour le ministre d'État et par délégation :  
L'adjointe à la cheffe du bureau de l'attractivité,  
du recrutement et de la fidélisation,

Marie-Evelyne PRADERE

